

Strasbourg, le 12 MAI 2009  
CAB/JN/IG

Madame, Monsieur,

J'ai pris connaissance de votre correspondance du 1er Avril dernier par laquelle vous m'avez fait parvenir un calendrier dénonçant le stationnement sauvage et je vous en remercie. Comme vous, je déplore ces pratiques qui ne respectent pas les règles du code de la route et qui sont autant de marques de non respect vis-à-vis des citoyens strasbourgeois.

Dans cette lettre, vous évoquiez également votre souhait de voir la place de la voiture diminuer dans la ville.

Vous connaissez notre investissement depuis plus de 20 ans dans le développement des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle et plus respectueux de l'environnement. Je suis convaincu qu'il est aujourd'hui indispensable d'aller plus loin.

Conscient de l'importance de cet enjeu, j'ai lancé une réflexion globale sur la mise en place d'un code de la rue qui devra permettre de mieux encadrer les pratiques des différents modes de déplacement et de mieux les articuler entre eux.

L'évolution de la réglementation, par ailleurs, ouvre de nouvelles possibilités, comme celle de créer des zones de rencontre, au sein desquelles le piéton est prioritaire. Dans ces zones, le plus rapide doit faire attention au plus lent car, la plupart du temps, il est également le plus fragile.

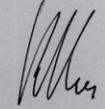
Parallèlement à ces initiatives et sous l'égide de M. Alain Jund, Adjoint au Maire, nous travaillons également à développer la pratique du vélo en augmentant la part de l'espace public qui lui est dédié et nous nous efforçons de coordonner les actions des différentes villes de la CUS pour que le vélo puisse devenir un moyen de transport encore plus attractif.

Enfin, j'ai décidé de lancer une grande concertation en ce qui concerne l'extension des zones de stationnement payant car je souhaite développer une ville plus humaine et plus accessible.

.../...

L'ensemble de ces démarches nous permettront de limiter la place de la voiture au sein de l'agglomération, et ce dans une démarche de dialogue et de respect de chacun des usagers de l'espace public.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Roland RIES

Commissariat de Réappropriation de l'Espace Public  
Commissariat potentiel  
13, rue des couples  
67000 STRASBOURG



**EXCLUSIVITÉ CREP :  
LE PARAGRAPHE MANQUANT !!!**  
*« C'est pourquoi j'ai décidé que  
serait utilisé désormais, avec les  
véhicules mal garés, cette  
méthode ! »*